Envoyé en préfecture le 22/03/2023
Reçu en préfecture le 22/03/2023
Affiché le
ID : 056-200055952-20230316-2023_032_DEL-BF

Theix Noyalo

Extrait du registre des délibérations
du conseil municipal du 16 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le seize mars à dix-huit heures trente minutes, les membres du conseil municipal de Theix - Noyalo, légalement convoqués le 8 mars, se sont réunis à la salle du conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Christian SEBILLE, Maire.

Etaient présents : Monsieur Sébille, maire et M. Antoine, Mme Catrevaux, M. Célard, Mme Coët, Mme Delourme, M. Groyer, Mme Guilbaud, Mme Guillou, Mme Houssaye, Mme Keryjaouen, Mme Le Bodic, Mme Ludivine Le Luherne, Mme Lecomte Durouil, Mme Le Mouël, M. Le Pahun, Mme Maillot, M. Néar, Mme Pasquier, Mme Quintin, M. Quistrebert, Mme Rebout, M. Stevant, M. Thébaut et M. Valiente

Absents ayant donné pouvoir :
Madame Martine Guillerme à Madame Catrevaux
Madame Anne Jéhanno à Monsieur Sébille
Monsieur Yves Louis à Monsieur Thébaut
Monsieur Dominique Mauguen à Monsieur Antoine
Monsieur Jean-Claude Rouault à Monsieur Quistrebert
Monsieur Madani Mouaci à Monsieur Célard

Absents : Madame Ikram El Adib et Monsieur Gérémy Guillevin

Secrétaire de séance : Madame Isa Keryjaouen

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de conseillers présents : 25
Absents : 2
Nombre de pouvoirs : 6
Votants : 29 (Monsieur le Maire sort de la salle et ne participe pas au vote)

2023-03-16- N°FIN 032 - BUDGET ANNEXE DE LA GREE DU LOCH - COMPTE ADMINISTRATIF EXERCICE 2022

Monsieur Quistrebert expose le bordereau suivant

Le compte administratif est établi à partir de la comptabilité du maire, ordonnateur. Il constitue le bilan financier de l'ordonnateur et présente les résultats de l'exécution du budget.

L'article L. 2121-31 alinéa 1 du code général des collectivités territoriales précise que le conseil municipal arrête le compte administratif qui lui est annuellement présenté par le maire.

Compte administratif 2022 du budget annexe lotissement « La Grée du Loch »

SECTION DE FONCTIONNEMENT		Montants en euros
A	Recettes de fonctionnement 2022	268 749,59
B	Dépenses de fonctionnement 2022	228 749,59
C = A-B	Résultat de fonctionnement de l'exercice 2022	40 000,00
D	Résultat de clôture 2021 reporté	31 828,33
E = C+D	**Résultat de clôture de la section fonctionnement 2022 *(Excédent)***	**71 828,33**

Envoyé en préfecture le 22/03/2023
Reçu en préfecture le 22/03/2023
Affiché le
ID : 056-200055952-20230316-2023_032_DEL-BF

SECTION D'INVESTISSEMENT		Montants en euros
F	Recettes d'investissement 2022	227 423,41
G	Dépenses d'investissement 2022	233 525,25
H = F-G	Résultat d'investissement de l'exercice 2022	-6 101,84
I	Résultat de clôture 2021 reporté	-207 478,06
J = H+I	**Résultat de clôture de la section investissement 2022 *(Déficit)***	**-213 579,90**

En conséquence, sous la présidence de Monsieur Quistrebert, le maire ayant provisoirement quitté la salle, il vous est demandé de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant.

LE CONSEIL MUNICIPAL après avoir délibéré, à l'unanimité (8 abstentions les deux groupes minoritaires) des membres présents et représentés

ADOPTE le compte administratif de l'exercice 2022 du budget annexe lotissement « la Grée du Loch » ;

DONNE POUVOIR au maire pour prendre toutes les mesures utiles à la bonne conduite de ce dossier, notamment pour la signature des actes unilatéraux et contractuels y afférents.

Affiché le : 23/03/2023

A Theix-Noyalo, le 16 mars 2023
Le Maire,

MAIRIE DE THEIX-NOYALO 56450 (Morbihan)

Christian SEBILLE